

RÉFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE : LE COMPTE N'Y EST TOUJOURS PAS !

Lors de la commission spécialisée de lycée du 26 septembre, où les textes sur les grilles horaires de formation CAP et Bac Pro ont été présentés, le SNUEP-FSU a rappelé que la réforme de l'enseignement professionnel ne pouvait ni se faire sur le dos des lycéen·nes ni sur celui des professeur·es de lycée professionnel.

Le SNUEP-FSU n'accepte toujours pas la baisse du volume disciplinaire pour les élèves. Cette baisse aura pour conséquence de fragiliser la double finalité des diplômés professionnels : l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude.

Il a demandé au ministère de revoir les grilles notamment en augmentant le volume disciplinaire en LV2, en sciences-physiques, en arts appliqués et en EPS.

Il a demandé aussi que la co-intervention ne soit pas gravée dans les grilles horaires. Cette modalité d'enseignement doit pouvoir être proposée à toutes les disciplines en fonction des projets menés par les professeurs de la classe. L'imposer aux professeurs de mathématiques et de français ne peut avoir que des effets négatifs pour les enseignant·es et leurs élèves. Il demande donc que ce volume soit réintégré dans le volume horaire disciplinaire en français et en mathématiques. De plus, le SNUEP-FSU a demandé qu'apparaisse clairement dans les textes que la co-intervention soit financée à la hauteur de 2 heures professeur pour chaque heure élève.

Enfin, le SNUEP-FSU a demandé un cadrage national du volume horaire dédié à la consolidation des acquis, l'accompagnement personnalisé et la préparation à l'orientation. Il a réclamé une augmentation du volume complémentaire d'heures professeur notamment pour permettre un travail en effectif réduit dans toutes les disciplines d'enseignement général ainsi qu'un accompagnement personnalisé et un travail sur la consolidation des acquis des élèves en petit groupe.

En l'état, ces grilles horaires permettraient de supprimer 900 postes de l'enseignement professionnel à la rentrée 2019 et près de 3500 postes en 3 ans. Pour le SNUEP-FSU et le SNEP-FSU, c'est inacceptable. Ils demandent donc au ministère de revoir sa copie et de se laisser le temps d'une réelle négociation en ne présentant pas ces textes au CSE du 10 octobre prochain.

Au-delà de ces grilles et après la réussite de la première journée nationale d'action le 27 septembre dans tous les établissements de l'enseignement professionnel public, le SNUEP-FSU et le SNEP-FSU considèrent que cette réforme est inadmissible. Ils appellent les personnels à poursuivre et à amplifier les mobilisations pour la défense de l'enseignement professionnel public, de ses élèves et de ses enseignant·es.

